



MINISTÈRE DE LA PÊCHE ET DE L'ÉCONOMIE BLEUE

SECRETARIAT GÉNÉRAL

DEUXIÈME PROJET DE GOUVERNANCE DES PÊCHES ET DE CROISSANCE PARTAGÉE DU SUD-OUEST DE L'OcéAN INDIEN

Unité de Gestion du Projet SWIOFish2

Financement : Crédit IDA 59870MG

Avis d'Appel d'Offres Ouvert
N°12/2023-AON/UGP/SWIOFish2
Lancé le : 03 Mai 2023

TRAVAUX CONSTRUCTION DE BATIMENT ABRITANT LA MACHINE A GLACE DANS LES VILLAGES DE MAINTIMBATO, MAHASOA, AMBODIPAKA, MASINDRANO DANS LE DISTRICT DE MAROANTSETRA, RÉPARTI EN QUATRE (04) LOTS :

- Lot 1 : Construction de Bâtiment abritant la machine à glace dans le village de Maintimbato, Commune Anandrivola ;
 - Lot 2 : Construction de Bâtiment abritant la machine à glace dans le village de Mahasoà, Commune Rantabe,
 - Lot 3 : Construction de Bâtiment abritant la machine à glace dans le village de Ambodipaka, Commune Voloina ;
 - Lot 4 : Construction de Bâtiment abritant la machine à glace dans le village de Masindrano, Commune Mahalevona.
1. Le Gouvernement de la République de Madagascar, à travers le Ministère de l'Agriculture, de l'Élevage et de la Pêche (MAEP) (ci-dessous dénommé « Emprunteur ») a reçu de l'Association Internationale de Développement (AID) « la Banque » un financement pour la mise en œuvre du Deuxième Projet de Gouvernance des Pêches et de Croissance Partagées dans le Sud-Ouest de l'Océan Indien en vue de financer le coût de la composante 2 « Amélioration de la gouvernance des pêcheries prioritaires ». Une partie de ce don sera affectée aux paiements relatifs au marché pour les travaux cités en objet.
 2. L'Unité de Gestion du Projet SWIOFish2 invite les soumissionnaires éligibles et qualifiés à présenter leur soumission cachetée en vue d'exécuter les : « **TRAVAUX CONSTRUCTION DE BATIMENT ABRITANT LA MACHINE A GLACE DANS LES VILLAGES DE MAINTIMBATO, MAHASOA, AMBODIPAKA, MASINDRANO DANS LE DISTRICT DE MAROANTSETRA, RÉPARTI EN QUATRE (04) LOTS** » :
 - Lot 1 : Construction de Bâtiment abritant la machine à glace dans le village de Maintimbato, Commune Anandrivola ;
 - Lot 2 : Construction de Bâtiment abritant la machine à glace dans le village de Mahasoà, Commune Rantabe,
 - Lot 3 : Construction de Bâtiment abritant la machine à glace dans le village de Ambodipaka, Commune Voloina ;

- Lot 4 : Construction de Bâtiment abritant la machine à glace dans le village de Masindrano, Commune Mahalevona.
3. L'Appel d'offres se déroulera conformément aux « Directives de la passation de marchés de travaux et fournitures Édition 2011 », et est ouvert à tous les soumissionnaires qui répondent aux critères d'éligibilité tels que définis dans le Dossier d'appel d'offres.
 4. Les soumissionnaires intéressés et éligibles peuvent obtenir de plus amples renseignements et examiner le Dossier d'appel d'offres à l'adresse ci-dessous pendant les heures de bureau.
 5. Les spécifications de qualification comprennent : les travaux similaires, la disponibilité de principaux matériels, le personnel clé, la capacité financière du soumissionnaire.
 6. Le Dossier d'appel d'offres complet en français peut être obtenu par les soumissionnaires intéressés par demande écrite à l'adresse ci-dessous contre la fourniture de deux (02) rames de 500 feuilles papier A4.
 7. Les offres devront être déposées à l'adresse indiquée ci-dessous au plus tard le **02 Juin 2023, à 10 heures**. Les dépôts électroniques ne seront pas admis. Les offres présentées hors délais seront rejetées. Les offres seront ouvertes physiquement en présence des représentants des soumissionnaires qui souhaitent y assister à l'adresse ci-dessous le même jour à **10 heures**.
 8. Toutes les offres doivent être accompagnées d'une garantie de soumission sous forme de garantie bancaire, ou de chèque de banque libellée au nom de « **SWIOFish2** » d'un montant de :
 - **LOT 1 : SEPT MILLIONS DEUX CENT MILLE ARIARY (AR 7 200 000,00);**
 - **LOT 2 : SEPT MILLIONS HUIT CENT MILLE ARIARY (AR 7 800 000,00),**
 - **LOT 3 : HUIT MILLIONS ARIARY (AR 8 000 000,00);**
 - **LOT 4 : SEPT MILLIONS ARIARY (AR 7 000 000,00).**
 9. La visite de lieux n'est pas obligatoire. Les soumissionnaires peuvent le faire à leur guise.
 10. L'adresse mentionnée ci-dessus est :

Bureau de l'Unité de Gestion du Projet SWIOFish2
Lot II A 128 SGB Iadiambola Nanisana
Antananarivo 101 – Madagascar
procurement@swiofish2.mg

Le Coordonnateur du Projet SWIOFish2


RAZAFIMANDIMBY Jean Chrysostophe